

PLAN LOCAL D'URBANISME

5 - Mobilités

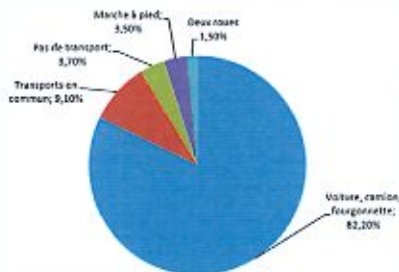
En 2017, un peu plus de 20% des actifs Mérévillois ayant un emploi travaillent sur le territoire communal.

Ainsi la majorité de la population active travaille à l'extérieur expliquant la forte motorisation des ménages, par rapport à la situation de l'Essonne.

Equipement automobile des ménages en 2017

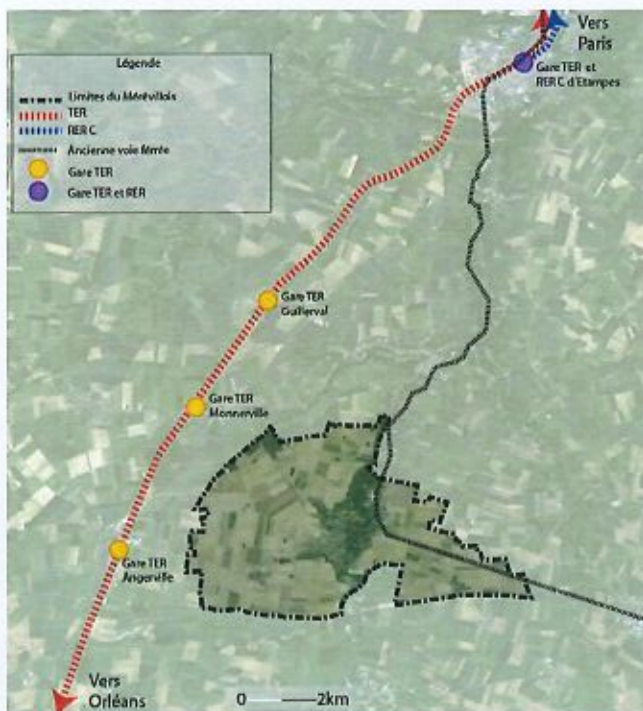
	Le Mérévillois	Essonne	CAESE
Au moins 1 voiture	94,9%	83,7%	85,2%
1 voiture	44,7%	48,5%	45,6%
2 voitures ou plus	50,2%	35,2%	39,6%

Source : INSEE



Transport utilisé pour les déplacements domicile-travail au Mérévillois (Source : INSEE)

Ce fort taux de motorisation s'explique par une offre de transports collectifs située à environ 5 à 6 kilomètres.



Le maillage piétonnier du Mérévillois est composé d'un réseau remarquable de sentes et passages piétonniers au sein des secteurs urbanisés, et de nombreux chemins ruraux et sentiers ouverts à la randonnée pédestre, dont le chemin de randonnée GR 111, au sein des zones naturelles et agricoles.

Les circulations douces au sein de la zone agglomérée



Un réseau de pistes cyclables en cours de réflexion



Un projet de pistes cyclables est en cours de réflexion, sur près de 20 km d'itinéraires. Il s'agit de relier de manière plus sécurisée et balisée, les différents quartiers et hameaux et notamment la commune déléguée d'Estouches, et d'interconnecter les principaux équipements (collège, écoles, stade, mairie, zone industrielle, supermarché).

Portée par le département et la Communauté d'agglomération (CAESE), l'ancienne ligne ferrée Etampes-Pithiviers fait l'objet d'un projet touristique vélo-rail.